

Le Maire

à

Monsieur le Préfet
secrétariat CDPENAF

DDT Savoie / SPAT-APU
1, rue des Cévennes
Boîte Postale 1006
73011 CHAMBÉRY

OBJET : Saisine CDPENAF

Monsieur le Préfet,

Par la présente, je vous informe que le projet de révision du plan local d'urbanisme de ma commune a été arrêté par délibération du conseil municipal du 09/04/2019.

J'ai l'honneur de saisir la Commission Départementale de la Préservation d'Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers.

A cet effet, je vous adresse un CD du PLU arrêté.

Nous portons à votre connaissance qu'il existe:

- **deux secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL)** sur la commune de Nances:

- *Le sous-secteur Ni* qui correspond à une zone naturelle touristique et de loisirs autour de la Maison du Lac;
- *Le sous-secteur Nc* qui correspond à une zone naturelle touristique et de loisirs en lieu et place du camping de l'Ambroisière.

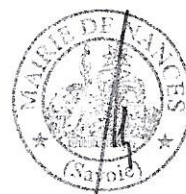
Ces deux sous-secteurs concernent des zones naturelles d'ores et déjà urbanisées (camping, Maison du Lac, Vertes Sensations, locations diverses, etc.)

Leur reconnaissance par des sous-secteurs dédiés permet le développement des activités existantes sans compromettre les zones naturelles alentour.

- **qu'il n'existe pas de secteurs de discontinuité** inscrit au Plan Local d'Urbanisme de Nances.

Restant disponible pour toute information complémentaire, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,
DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES de la SAVOIE
SPAT / APU
1 rue des Cévennes - BP 1106
73011 CHAMBÉRY CEDEX



PJ: CD du PLU arrêté

Reçu et l'ED le 15/04/2019 *J. B. B.*



1616 Route du Chef Lieu 73470 Nances – Tél : 04.79.28.73.88 – Fax : 04.79.28.97.86 –
e.mail : nances.mairie@wanadoo.fr